



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Aménagements de sécurité rue du Moulin-à-Vent

Les travaux d'aménagement de la rue du Moulin-à-Vent, à Niort, ont débuté fin novembre 2014. Principal objectif : sécuriser les déplacements piétons sur cet axe structurant du quartier Nord.

A l'étude depuis 2012, le projet a été co-construit par la Ville de Niort, le conseil de quartier Nord et l'association des riverains du Moulin-à-Vent. Le chantier a démarré par la réalisation d'un plateau ralentisseur à l'intersection des rues du Moulin-à-Vent, des Vanelles et Charles-Dullin. Cette surélévation de la chaussée empêchera les véhicules de prendre de la vitesse.

De ce carrefour jusqu'à l'intersection de la rue du Moulin-à-Vent avec les rues des Champs-Roucher et des Justices, le stationnement longitudinal, qui était délimité côté pair, sera en partie supprimé. Un cheminement piéton pourra ainsi être créé. Il sera sécurisé par des barrières, des poteaux en bois et agrémenté d'hibiscus.

Sur la portion la plus large de la rue, des places de stationnement sur chaussée seront aménagées et marquées par des îlots. Le croisement des véhicules se fera par alternat, ce qui permettra de ralentir la circulation.

Les travaux seront interrompus à partir de fin décembre 2014. Ils reprendront fin janvier 2015 pour s'achever début février 2015. Leur montant s'élève à 70 000 euros. L'investissement est financé par la Ville de Niort, sur des crédits inscrits au budget 2014 des conseils de quartier.

De son côté, la Communauté d'agglomération du Niortais profitera de ce chantier pour rendre les quais de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite.